

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mai, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Pastourelle, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS:** Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Jacqueline BLAIN, M. Pascal BINET, Mme Bernadette MARTINEAU, M. Cyril DROUIN, Mme Patricia VERGNAUD, M. Pascal BROCHARD, Mme Isabelle LACREUSE, M. Julien GUILLON, M. Antoine SANTOS, les conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE

Date de la convocation : 6 mai 2024

Mme Judith MONTAUBAN est nommée secrétaire de séance.

**N° : DELCM2024-05/02**

**OBJET : INSTALLATION D'UNE STRUCTURE DE JEUX A L'ECOLE DES TILLEULS – PLAN 5000 EQUIPEMENTS -GENERATION 2024**

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du projet d'une nouvelle structure de jeux sur la cour de l'école publique « Les Tilleuls ».

Elle ajoute que ce nouvel équipement trouvera parfaitement sa place dans la cour de l'école publique des Tilleuls et répondra aux besoins des élèves des classes maternelles en terme d'activité sportive et de mobilité. Par ailleurs, l'école est inscrite dans le programme « 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes (APQ) ». La structure est également polyvalente puisque composée de 4 modules : des pas japonais, un filet vertical, une poutre d'équilibre et un pont de corde.

Les travaux pourraient intervenir pendant les vacances scolaires, soit entre le 8 juillet et le 31 août 2024.

Le plan de financement pourrait se présenter ainsi :

Détail par poste	Montant HT	Subventions	Montant	%
Structure parcours 4 modules	4 469,00 €	SUBVENTION ANS- plan 5000 équipements	7 303,00 €	80,00%
Installation de la structure	1 740,00 €	Sous-total	7 303,00 €	80,00 %
Création sol souple	2 920,00 €	Emprunt		
		Autofinancement	1 826,00 €	20,00 %
		Sous-total reste à charge de la collectivité	1 826,00 €	20,00 %
<b>Total dépenses</b>	<b>9 129,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>9 129,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

Aussi, sur proposition de Madame le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- approuve et adopte le programme (avant-projet) d'installation d'une nouvelle structure module d'équilibre et de grimpe dans la cour de l'école publique et le calendrier de réalisation présentés par Madame le Maire
- décide d'approuver le plan de financement pour la réalisation de ce programme
- décide que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits au budget 2024
- autorise Madame le Maire à solliciter l'aide de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan 5000 équipements – génération 2024
- autorise Madame le Maire à signer tout autre document nécessaire à la bonne réalisation de cette opération.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance  
Judith MONTAUBAN



LE MAIRE,  
Emilie DUPREY

